Société des Caoutchoucs de Grand-Bereby, S.A. SO.G.B. S.A

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2024

(Articles 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

2 Rue L37 Cocody Angré 7eme Tranche 01 BP 5552 Abidjan S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-1982-B-65106 Ernst & Young, S.A. 5, avenue Marchand 01 BP 2715 - Abidjan 01 S.A. au capital de FCFA 12.000.000 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118 Uniconseil 2 Rue L37 Cocody Angré 7eme Tranche 01 BP 5552 Abidjan S.A.R.L. au capital de FCFA 5.000.000 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-1982-B-65106 Ernst & Young, S.A. 5, avenue Marchand 01 BP 2715 - Abidjan 01 S.A. au capital de FCFA 12.000.000 R.C.C.M. Abidjan CI-ABJ-01-1970-B14-07118

Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby, S.A. SOGB, S.A. 01 BP 925 Abidjan 01

Le 24 octobre 2024

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2024.

Introduction

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel de la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby (SO.G.B.) couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activité et de résultat et du rapport d'activité semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 du 20 avril 2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (AMF-UMOA).

Les informations comptables publiées sont issues des comptes établis conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activité et de résultat et ce rapport d'activité semestriel sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance modérée que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité, à obtenir auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et de toute personne compétente, les informations que nous avons estimées nécessaires. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport d'activité semestriel ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 du 20 avril 2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (AMF-UMOA).

Les Commissaires aux Comptes

Uniconseil

Ernst & Young, S.A.

Tiémélé-Yao Djué

Expert-Comptable Diplômé

Associé Gérant

Mawa Aby Koné Avoa Expert-Comptable Diplômée

Associée



Société des caoutchoucs de Grand-Béréby

SOCIETE ANONYME – CAPITAL : 21.601.840.000 FCFA RCCM : CI. SAS. 1979 B 1.622 – CC: 7901993 M

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2024

I. Tableau d'activité et de résultat

Indicateur en FCFA	1 ^{er} Semestre 2024	1 ^{er} Semestre 2023	Année 2023	Variation	
				En valeur	En pourcentage
Chiffre d'affaires	36 434 163 562	37 803 101 787	73 448 348 669	-1 368 938 225	-3.62%
Résultat d'exploitation	5 864 166 470	5 180 901 506	7 678 013 387	683 264 964	13.19%
Résultat financier	-180 426 768	-84 907 105	-298 012 594	-95 519 663	112.50%
Résultat des activités ordinaires	5 683 739 702	5 095 994 401	7 380 000 793	587 745 301	11.53%
Résultat hors activités ordinaires	-631 886 419		-76 295 418	-631 886 419	
Impôt sur le résultat	978 236 711	1 322 010 200	2 033 401 907	-343 773 489	-26%
Résultat net	4 073 616 572	3 773 984 201	5 270 303 468	299 632 371	7.94%

Les informations présentées dans ce tableau d'activité ont été établies conformément aux règles et principes du SYSCOHADA

II. Commentaire de la Direction de la Société

Pour le premier semestre 2024, le chiffre d'affaires est en baisse de 3.62% par rapport au premier semestre 2023 et se répartit comme suit.

Pour notre activité Palmier, le chiffre d'affaires (12 989 millions FCFA) est en hausse de 7.5% par rapport au 1^{er} semestre de 2023 (12 083 millions FCFA). Cette augmentation s'explique par une hausse du volume total de vente de 25%. Les ventes d'huile de palme brute ont augmenté de 22% en quantité avec un prix moyen de vente en retrait de 17%. Les ventes d'huile de palmiste ont triplé en quantité avec un prix moyen de vente en retrait de 12%.

S'agissant de l'activité Hévéa, le chiffre d'affaires (23 445 millions FCFA) est en diminution de 9% comparativement au premier semestre de 2023 (25 328 millions FCFA). Cette diminution s'explique par une baisse du volume de caoutchouc vendu de 19% principalement liée à un report de la vente de près de 3 000 tonnes de caoutchouc de juin sur juillet 2024. Quant au prix moyen de vente du caoutchouc, il est en hausse de 10%.

Le résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 2024 est en augmentation 683 millions FCFA (+13%) comparativement au 1er semestre de 2023. Le résultat net de la SOGB progresse de 300 millions FCFA (+7.94%) pour s'établir à 4 074 millions FCFA au 30 juin 2024.

Le résultat hors activités ordinaires correspond principalement à la sortie d'actifs relatifs aux investissements dans le domaine social considérés comme ne faisant pas partie de la propriété et des actifs de la société.

Perspectives du second semestre : La Société continue de porter une attention particulière sur la bonne maîtrise de ses coûts de production et est optimiste pour la bonne marche de ses affaires sur le second semestre 2024 grâce aux efforts considérables déployés depuis 2023 pour répondre aux besoins du marché européen, à savoir les normes EUDR (Règlementation de l'Union Européenne contre la déforestation) pour ses exports aussi bien de caoutchouc que de produits palmiers.

III. Autres informations

Ce rapport d'activité a fait l'objet d'une attestation délivrée par les commissaires aux comptes à l'issue d'une revue limitée des comptes arrêtés au 30 Juin 2024.

